

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, les personnels de l'établissement La Roque à Rodez vous notifient d'un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera, en fonction des réponses apportées entre temps, le 26 septembre 2017 pour une durée indéterminée. Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

Nous venons d'apprendre que les heures d'anglais de BTS ne sont plus dédoublées pour des raisons économiques et non pédagogiques, remettant en cause le fonctionnement de l'établissement et la qualité de son enseignement.

Nous ne tolérons pas cette inéquation entre les référentiels et l'attribution de la DGH.

A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :

Suite à notre AG de ce jour, nous demandons :

- les heures correspondant aux référentiels
- une réponse écrite avant le lundi 25 septembre.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les personnels de l'Agricampus La Roque de Rodez